PRINTEMPS 2020
FIN D'ANNEE UNIVERSITAIRE DES LICENCES DU DOMAINE STS

ORGANISATION ET PLANNING DES EXAMENS DE LICENCE

Document soumis à la CFVU du mercredi 22 avril 2020

Rappel du calendrier initial :

- Les enseignements devaient se terminer au plus tard le jeudi 07/05.
- Les examens étaient prévus entre le lundi 11/05 et le vendredi 29/05 (avec les secondes chances).
- La session 2 était programmée du lundi 22/06 au vendredi 03/07 (2 semaines).

Calendrier modifié en raison du contexte exceptionnel :

L'objectif est de donner un peu de souplesse, en particulier pour les équipes pédagogiques et les étudiants qui ont pu prendre une (voire deux) semaine(s) de retard au moment de la mise en place du confinement et/ou qui avancent plus lentement dans leur progression pédagogique.

Il s'agit également de sécuriser la fin de l'année universitaire (tenue des jurys d'année dans le respect du calendrier initial, ceci afin de clôturer l'année universitaire 2019-2020 début juillet), puis d'enclencher l'année 2020-2021 à partir de mi-juillet (IA WEB ; pour rappel, le calendrier de Parcoursup n'est pas modifié).

1. Concernant les enseignements :

- La période d'enseignement est prolongée jusqu'au **mercredi 20/05 inclus**, pour les enseignants qui le souhaitent.
- **Aucun enseignement ne peut avoir lieu après le mercredi 20/05** (la période du 21/05 au 24/05 correspond au pont de l'ascension = congés en licences).
- **Les séquences des UE doivent être respectées**.

2. Concernant le planning des examens :

Deux possibilités sont offertes :

- **Planification coordonnée par Thierry Excoffier :**
  - Du **lundi 25/05 au vendredi 05/06** possible pour les L1, L2 et L3
  - Dans ce cas, le responsable d'UE remplit la **table Tomuss pour le 20 avril** au plus tard :

  https://tomuss.univ-lyon1.fr/2020/Planification/STS_session1

- **Planification organisée par les responsables d'UE :**
  - Les enseignants peuvent organiser des **examens** tout au long du semestre (UE en CCI par exemple) et **également entre le lundi 11/05 et le mercredi 20/05**.
  - Dans ce cas, **la séquence de l'UE doit être respectée** pour éviter les chevauchements entre UE.

- **Aucun examen ne peut être organisé après le 05/06**, ceci afin de laisser du temps pour la correction des copies, la remontée des notes dans Apogée, la tenue des jurys d'UE et l'affichage des notes d'UE aux étudiants.

3. Concernant la convocation des étudiants :

- Dans la période **du 11/05 au 05/06**, il revient exceptionnellement aux responsables d'UE de convoquer les étudiants au moins **15 jours avant la date de l'épreuve**.
- Les convocations peuvent être envoyées par mail ou par Tomuss (publi-postage par exemple).

4. Concernant les jurys de la session 1 :

- Date limite de tous les jurys d'UE : **vendredi 12/06 pour la session 1**.
- Toutes les notes doivent être aussi enregistrées dans Apogée.
- Affichage des notes de toutes les UE aux étudiants : **au plus tard le vendredi 12/06**

5. Concernant la seconde chance/session 2 :

- Les UE de printemps passent en seconde chance.
- Planning :
  - **Session 2/seconde chance : du 22/06 au 03/07 pour les UE d'automne et de printemps**
  - **Jurys d'UE de la seconde chance/session 2 : 06/07 et 07/07 au plus tard**

6. Concernant les jurys d'année L1, L2, L3 et de diplôme :

Les dates ne sont pas modifiées par rapport au calendrier initial :

- Les **jurys d'année** se tiendront les **09/07 (L1)** et **10/07 (L2 et L3)**
- Les **jurys de diplôme** se tiendront le **10/07**

7. Inscriptions 2020-2021 :

- IA WEB et questionnaire IP : **du 16/07 au 27/07**